

Direction de l'hospitalisation, de l'autonomie et de la performance
Direction adjointe autonomie
Département Accompagnement à la transformation de l'offre médico-sociale

Avis de classement de la Commission d'Information et de Sélection d'Appel à Projets médico-sociaux relevant de la compétence de l'ARS Bretagne relatif à l'appel à projets n° 2021-ARS-05 relatif à la création d'une unité d'accueil temporaire avec modalités diversifiées de prise en charge en Maison d'Accueil Spécialisée pour adultes en situation de handicap dans le département de l'Ille-et-Vilaine

La Commission d'Information et de Sélection d'Appel à Projets médico-sociaux relevant de la compétence de l'Agence régionale de santé (ARS) Bretagne, réunie le 7 septembre 2021 (après-midi) a établi le classement des dossiers concernant l'appel à projet n° 2021-ARS-05 (Avis paru au recueil des actes administratifs de la région Bretagne le 13 avril 2021).

2 dossiers, au total, ont été reçus par l'ARS.

La Commission d'Information et de Sélection a établi le classement suivant :

1 ^{er}	Association Adapei 35
2 ^{ème}	Association Anne Boivent

Conformément à l'article R.313-6-2 du code de l'action sociale et des familles, la liste des projets par ordre de classement vaut avis de la commission.

Cet avis est consultatif et constitue un acte préparatoire à la décision d'autorisation qui sera prise par le Directeur général de l'Agence régionale de santé Bretagne.

L'avis de la Commission d'Information et de Sélection fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Bretagne et sur le site internet de l'ARS.

Fait à Rennes, le 21 SEPT. 2021

P/ Le Directeur général
de l'Agence Régionale de Santé Bretagne

Le Directeur général adjoint

signé

Malik LAHOUCINE